

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 1^{er} Février



Débat d'orientation budgétaire

La CREA poursuit ses actions pour le développement du territoire, dans un contexte économique, social et financier difficile

◆ *Un projet de budget 2010 de 620 millions d'euros avec un investissement soutenu*

Le budget 2010 de la CREA poursuit le travail engagé par les 4 Communautés fusionnées et les 5 syndicats intégrés. Il devrait approcher les 620 millions d'euros, grâce à une gestion saine, dont environ 175 millions d'euros consacrés à l'investissement. Il permettra de développer des projets nouveaux. La CREA sera l'un des premiers donneurs d'ordre du nord-ouest de la France.

La mise en œuvre de la CREA permet une progression sensible de la dotation d'intercommunalité, qui s'élève à 9 millions d'euros. Par ailleurs, des économies d'échelle grâce à la mutualisation de plusieurs marchés pourront être réalisées dès 2010 contribuant à maîtriser les dépenses de fonctionnement.

La CREA devrait dégager une capacité brute d'autofinancement (recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement) comprise entre 60 et 65 millions d'euros. Compte-tenu du niveau d'investissement, la CREA devrait recourir à l'emprunt mais de façon maîtrisée, grâce à la saine gestion entière des 4 Communautés fusionnées.

La dette d'établi à environ 245 millions d'euros. Il est proposé que l'évolution de la dette prévue au budget 2010 permette de maintenir une capacité de désendettement d'environ 5 années.

◆ *Un contexte difficile*

Avec 24 500 demandeurs d'emploi sur son territoire, la CREA adoptera son premier budget dans un climat économique, social et financier difficile.

La situation dégradée des finances publiques nationales et la réduction des moyens accordés aux collectivités pèsent également sur le budget de la CREA.

La suppression de la taxe professionnelle représente un enjeu de 200 millions d'euros pour la CREA, soit 40% des recettes réelles de fonctionnement.

En 2010, la compensation se fera par une contribution-relais assurée par l'Etat sur laquelle la CREA n'a aucune marge de manœuvre.

En 2011, elle devrait être remplacée en partie par 6 nouvelles ressources fiscales :

- une cotisation foncière des entreprises qui s'ajoutera à la taxe foncière et représentera environ 20% de l'ancienne taxe professionnelle
 - une cotisation à la valeur ajoutée qui sera un impôt national, sur lequel la CREA n'aura aucune marge de décision
 - des taxes sur les entreprises de réseaux (IFER) et sur les surfaces commerciales (TASCOM)
- A noter que ces 4 taxes sur les entreprises (cotisation foncière, cotisation VA, IFER, TASCOM) ne représentent que 42% de l'ancienne TP
- deux taxes sur les ménages seront transférées automatiquement à la CREA, des parts de taxe d'habitation et de taxe sur le foncier non bâti

Ces ressources ne permettront pas de compenser environ 60 millions d'euros, qui devraient, au moins, dans un premier temps, être compensés par l'Etat. Au-delà de la perte d'autonomie fiscale, cette perspective est préoccupante compte-tenu des déficits nationaux et des orientations du Gouvernement vis-à-vis des collectivités.

◆ *Une stratégie de développement qui reste ambitieuse grâce à une gestion vigilante*

Malgré ce contexte et grâce à une gestion vigilante, la CREA poursuit ses actions dans le cadre de sa stratégie de développement du territoire autour de l'« éco-développement », de la solidarité et de l'attractivité. Le réexamen des contrats d'agglomération à l'échelle de la CREA aura lieu courant 2010.

◆ *l'éco-développement*

Le premier poste de dépenses d'investissement de la CREA sera les transports en commun avec comme projets notamment :

- la mise en œuvre du transport à la demande
- l'amélioration de la liaison Rouen-Elbeuf
- l'accroissement de la capacité du métro
- l'acquisition de bus
- la poursuite des études pour la liaison entre le Nord de la CREA et le Madrillet

Concernant les **déplacements**, des moyens importants seront consacrés :

- aux modes doux, à la politique du vélo, à l'intermodalité
- à la prise de la compétence voirie pour les communes de moins de 4500 habitants (la compétence voirie sera exercée sur le territoire du pôle de Duclair et les études préalables à l'extension de la compétence, à l'ensemble des petites communes notamment, seront menées en 2010).

Les études sur l'éco-quartier Flaubert se poursuivront en 2010.

Concernant l'éco-quartier Flaubert, les premiers espaces publics dont le parking à proximité du 106 seront livrés en 2010.

La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel se concrétisera par de nombreux projets :

- ouverture d'une troisième maison des forêts à Darnétal, après celles d'Orival et Saint-Etienne-du-Rouvray
- aménagement de chemins de randonnée
- partenariat renforcé avec le parc naturel régional des boucles de la Seine
- premières concrétisations du plan «Jardins familiaux»
- opération «Graines de jardin » reconduite en mai 2010 à Rouen
- le projet de parc urbain de l'hippodrome des Bruyères devrait avancer en 2010
- la CREA valorisera au Trait une zone Natura 2000 de 114 hectares
- sur le pôle d'Elbeuf, la trame bleue débutera
- Un plan énergie pour les bâtiments de la CREA se concrétisera : avec en particulier la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'atelier-dépôt des bus des Deux rivières

En matière d'**eau et d'assainissement**, la CREA poursuivra ses investissements importants. Elle étendra sa régie de l'eau et continuera sa politique d'harmonisation des prix.

♦ *la solidarité*

L'année 2010 sera marquée par une progression des crédits concernant le **logement** : parc social, logements étudiants, aides à la rénovation des logements privés anciens...

Trois nouvelles **aires d'accueil des gens du voyage** seront réalisées et des budgets seront dégagés pour les aires existantes dont celles achevées à Notre-Dame-de-Bondeville, à Grand Couronne et au Trait en 2009.

Les aides techniques aux « petites » communes de moins de 4500 habitants seront renforcées et un budget de 1 558 000 euros leur sera consacré. **Par ailleurs, 4,8 millions d'euros seront dégagés pour la dotation de solidarité de la CREA.**

♦ *Attractivité*

La stratégie économique du territoire sera amplifiée : reconversions industrielles avec maintien d'une industrie forte et moderne, artisanat, construction, agriculture, tourisme, recherche, service et innovations, partenariats avec l'université, les grandes écoles, d'autres pays etc :

- pôle dédié aux Technologies de l'Information et de la Communication dans la caserne Tallandier à Petit-Quevilly
- soutien des pépinières du Cailly, de biologie santé, études pour la réalisation d'un pôle d'excellence dédié à l'éco-construction
- construction d'un hôtel d'entreprises sur le pôle d'Elbeuf
- poursuite des aménagements et de la commercialisation à la Plaine de la Ronce, vente Oliver à Saint-Etienne-du-Rouvray, du chêne Bénard à Anneville-Ambourville
- lancement des études préalables ou des travaux pour les parcs d'activités d'Aubette Martainville (Rouen), des Pointes (les Authieux), la Vilette (Caudebec-lès-Elbeuf), l'Oison (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), Bédanne (Cléon), le long de la RD7 (Cléon-Freneuse), de la friche SEPROM à Duclair, de Saint-Pierre-de-Varengueville, de Seine-sud, d'Eauplet-Lescure et pour l'aménagement de la zone industrielle du Trait.
- Etudes d'extension du port de plaisance

- Etudes relatives à la création d'un centre d'affaires et de congrès

En matière de **tourisme**, on peut noter :

- des propositions en matière de tourisme fluvial et l'hébergement de plein air
- des études préalables à la réalisation d'un centre nautique et sportif sur la base de loisirs de Jumièges
- des actions pour obtenir le label « ville et histoire » pour l'ensemble de la CREA

Plusieurs **grands projets** verront également le jour en 2010 :

- le 106, la salle des musiques actuelles de la CREA
- le H²O espace ludique dédié aux sciences de l'environnement dans la lignée de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette
- le pôle des savoirs à Elbeuf

La construction de la salle « Jeunes publics » à Saint-Pierre-lès-Elbeuf débutera en 2010.

Aide d'urgence pour les victimes du tremblement de terre en Haïti

Laurent FABIUS, Président de la CREA, a exprimé l'émotion et la solidarité de toute la population et des élus après le terrible tremblement de terre survenu en Haïti. Lors du bureau de la CREA, il a été décidé que 50 000 euros seraient débloqués en urgence pour ce territoire si durement frappé et ses habitants.